



Inventaire d'une succession

Par **DIZZY**, le **14/05/2011** à **15:05**

Nous avons été identifié comme héritiers par les recherches généalogiques

Les héritiers connus ont demandé un inventaire du domicile du défunt, et le descriptif n'est pas cohérent avec l'extérieur de la maison"

Par exemple 2 antennes paraboliques à l'extérieur 1 vieux téléviseur estimé 5 euros à l'intérieur.

Le défunt était très à l'aise avec l'informatique profil facebook différent blog le cite (pas d'ordinateur au domicile)
pas même une montre !!

Peut on envisager une procédure d'investigation pour contester cet inventaire ? par exemple contester la date de l'inventaire consenti par le notaire alors que l'hexhaustivité des héritiers n'était pas dressé ? obligé le notaire à nous fournir le détail des opérations bancaires pour trouver des traces d'opération d'achat ?

Dans l'attente d'une réponse
meilleures salutations